

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens -

Septembre 2024

Sommaire

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : CW2241412

Valeur du contrat : 1 629 482,60$

Date d’octroi du contrat : 19 décembre 2022

Date de livraison : 23 octobre 2024

Numéro d’enregistrement : POR-053-22

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’écrire à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English.

\*\* Remarque : Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d’alléger le texte.



Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens

Sommaire

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Septembre 2024

Le présent rapport de recherche sur l’opinion publique présente les résultats d’une série de groupes de discussion menés par The Strategic Counsel au nom du Bureau du Conseil privé. Le cinquième cycle de la deuxième année de la présente étude comptait en tout douze groupes de discussion composés d’adultes canadiens (âgés de 18 ans et plus), qui ont été menés entre le 4 septembre 2024 et le 26 septembre 2024.

This publication is also available in English under the title: Final Report - Continuous Qualitative Data Collection of Canadian’s Views - September 2024

Cette publication ne peut être reproduite qu’à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable peut être obtenue du Bureau du Conseil privé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’en faire la demande par courriel à por-rop@pco-bcp.ca>, ou par la poste à :

Bureau du Conseil Privé

Édifice Blackburn

85, rue Sparks, local 228

Ottawa, Ontario K1A 0A3

**Numéro de catalogue :**

CP12-4F-PDF

**Identifiant international des publications en série (ISSN) :**

ISSN 2816-9379

**Publications connexes (numéro d’enregistrement : POR-053-22 :**

CP12-4E-PDF (Rapport final en anglais)

ISSN 2816-9360

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2024

**Attestation de neutralité politique**

À titre de cadre supérieure du cabinet The Strategic Counsel, j’atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique sur les communications et l’image de marque et dans la Directive sur la gestion des communications – Annexe C – Procédure obligatoire relative à la recherche sur l’opinion publique.

Plus précisément, les documents remis ne contiennent pas d’information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l’évaluation de la performance d’un parti politique ou de ses dirigeants.

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date: 23 octobre 2024

Donna Nixon, associée
The Strategic Counsel

Sommaire

Introduction

Le secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener, auprès de membres du public dans l’ensemble du pays, des cycles continus de recherche par groupe de discussion portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L’objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d’influence de l’opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l’élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu’elles continuent de s’harmoniser aux points de vue des Canadiennes et des Canadiens et à leurs besoins en matière d’information, tout en veillant à ce qu’elles demeurent claires et faciles à comprendre.

Les travaux de recherche visent à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Ces travaux de recherche permettront plus particulièrement de s’assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l’opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement du Canada.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze (12) groupes de discussion en ligne menés entre le 4 septembre 2024 et le 26 septembre 2024, à différents endroits du pays. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent dans la section ci-dessous.

La recherche pour ce cycle s’est largement centrée sur les services et les prestations fournis aux Canadiens, les mesures prises par le gouvernement du Canada visant à limiter les émissions de pétrole et de gaz, le logement, les soins de santé et les messages liés à l’électricité propre et à la lutte contre le changement climatique. Les participants d’un certain nombre de groupes ont également fait part de leurs points de vue concernant une vidéo publicitaire liée à l’Allocation canadienne pour enfants instaurée par le gouvernement fédéral.

Les participants ont également discuté de ce qu’ils avaient récemment vu, lu ou entendu au sujet de gouvernement ainsi que de leurs impressions concernant le gouvernement fédéral et sa gestion de l’économie, des taux d’intérêt et du coût de la vie. Parmi les autres sujets abordés au cours de ces cycles, citons l’immigration, les armes à feu, la cyberintimidation, les problèmes auxquels sont confrontés les Canadiens d’origine arabe ainsi que le concept de l’étiquette d’efficacité énergétique résidentielle EnerGuide. Les participants de certains groupes ont également fait part de leurs points de vue concernant une vidéo produite par le gouvernement fédéral portant sur les mesures qu’il mettait en œuvre pour lutter contre le changement climatique. Des particuliers résidant en Alberta ont également fait part de leurs perspectives sur le secteur de l’énergie dans leur province ainsi que dans l’ensemble du Canada.

En guise de mise en garde lors de l’interprétation des résultats de la présente étude, les conclusions de la recherche qualitative sont uniquement de nature indicative et ne peuvent être attribuées quantitativement à l’ensemble de la population étudiée avec un quelconque degré de certitude.

Méthodologie

**Aperçu des groupes**

Public cible :

* Résidents canadiens de 18 ans et plus.
* Les groupes ont principalement été divisés en fonction de la situation géographique.
* Certains groupes se sont focalisés sur des cohortes précises de la population, dont les parents d’enfants inscrits dans une garderie ou cherchant une place en garderie, les personnes à faible et moyen revenu, les Canadiens d’origine arabe et les personnes préoccupées par la criminalité.

**Approche détaillée**

* Douze groupes de discussion ont eu lieu dans diverses régions du Canada.
* Six groupes ont été organisés parmi la population générale de Terre-Neuve-et-Labrador, de la région métropolitaine de Vancouver, de l’Alberta, du nord du Canada, de la région ontarienne du Niagara ainsi que de la région de Laval au Québec.
* Les six autres groupes de discussion étaient composés de sous-groupes clés, à savoir :
	+ De parents d’enfants inscrits dans une garderie ou à la recherche d’une place en garderie résidant dans l’est de l’Ontario;
	+ De personnes à faible et moyen revenu résidant au Québec, au Canada atlantique ainsi que dans l’Ouest canadien;
	+ De Canadiens d’origine arabe résidant dans les principaux centres du Québec;
	+ De personnes préoccupées par la criminalité résidant dans la région du Grand Toronto.
* Les trois groupes de discussion menés au Québec ont été animés en français. Tous les autres groupes de discussion ont été menés en anglais.
* Toutes les discussions de groupe de ce cycle se sont déroulées en ligne.
* Huit participants au total ont été recrutés par groupe, en présumant pouvoir compter sur la présence de six à huit participants.
* Dans tous les lieux, 90 participants au total ont pris part aux discussions. Les détails concernant le nombre de participants par groupe sont fournis ci-dessous.
* Chaque participant a reçu une rétribution de 125 $.

**Localisation et composition des groupes**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **LIEU** | **GROUPE** | **LANGUE** | **DATE** | **HEURE (HAE)** | **COMPOSITION DU GROUPE** | **NOMBRE DE PARTICIPANTS** |
| Terre-Neuve-et-Labrador |  1 | **ANGLAIS** | Mercredi 4 septembre | 16 h 30 à 18 h 30 | Population générale | 8 |
| Région métropolitaine de Vancouver | 2 | **ANGLAIS** | Jeudi 5 septembre  | 21 h à 23 h | Population générale | 8 |
| Est de l’Ontario | 3 | **ANGLAIS** | Mardi 10 septembre | 18 h à 20 h | Parents d’enfants inscrits dans une garderie ou à la recherche d’une place en garderie | 6 |
| Alberta | 4 | **ANGLAIS** | Mercredi 11 septembre  | 20 h à 22 h | Population générale | 8 |
| Québec | 5 | **FRANÇAIS** | Jeudi 12 septembre | 18 h à 20 h | Faible à moyen revenu | 8 |
| Nord du Canada | 6 | **ANGLAIS** | Mardi 17 septembre  | 20 h à 22 h | Population générale | 8 |
| Canada atlantique | 7 | **ANGLAIS** | Mercredi 18 septembre | 17 h à 19 h  | Faible à moyen revenu | 6 |
| Principaux centres du Québec | 8 | **FRANÇAIS** | Jeudi 5 septembre | 18 h à 20 h | Canadiens d’origine arabe | 8 |
| Ouest canadien | 9 | **ANGLAIS** | Lundi 23 septembre  | 20 h à 22 h | Faible à moyen revenu | 7 |
| Région du Grand Toronto | 10 | **ANGLAIS** | Mardi 24 septembre  | 18 h à 20 h | Personnes préoccupées par la criminalité | 8 |
| Région ontarienne du Niagara  | 11 | **FRANÇAIS** | Mercredi 25 septembre  | 18 h à 20 h | Population générale | 7 |
| Région de Laval au Québec | 12 | **ANGLAIS** | Jeudi 26 septembre  | 18 h à 20 h | Population générale | 8 |
| **Nombre total de participants** | **90** |

Principales constatations

**Le gouvernement du Canada dans l’actualité (tous les lieux)**

Les participants de tous les groupes ont été invités à faire part de ce qu’ils avaient vu, lu ou entendu à propos du gouvernement du Canada au cours des derniers jours. Un vaste éventail d’annonces et d’initiatives ont été rappelées, dont la décision de la Banque du Canada d’abaisser sont taux directeur à 4,25 %, l’annonce du gouvernement fédéral selon laquelle les prestations de Sécurité de la vieillesse seraient augmentées de 1,3 % ainsi qu’une annonce de Statistique Canada selon laquelle le taux de chômage national avait augmenté de 6,6 %. Les participants se souvenaient également avoir entendu parler de l’annonce par le gouvernement du Canada de l’instauration d’une surtaxe de 100 % sur tous les véhicules électriques fabriqués en Chine, de l’annonce par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) de l’établissement d’un plafond pour les demandes de permis d’études d’étudiants étrangers en 2024 et 2025, et de l’annonce par le Nouveau Parti démocratique (NPD) de la fin de l’accord d’approvisionnement et de confiance avec le Parti libéral du Canada, à compter du 4 septembre 2024.

Les participants se souvenaient également de certaines activités du gouvernement du Canada sur la scène internationale. Au nombre de celles-ci, citons l’annonce de la ministre des Affaires étrangères selon laquelle le gouvernement fédéral entendait suspendre une trentaine de permis d’exportation d’armes et de munitions à Israël ainsi que la participation du premier ministre et d’autres fonctionnaires fédéraux participeraient au Sommet de l’avenir des Nations Unies (ONU), ainsi que la réaffirmation, par le gouvernement du Canada, de sa solidarité indéfectible avec l’Ukraine en ce qui concerne les efforts de défense qu’elle déploie pour repousser l’invasion de son territoire par la Russie.

**Économie et taux d’intérêt (Terre-Neuve-et-Labrador, région métropolitaine de Vancouver, Alberta, résidents du Québec à faible et moyen revenu, résidents du Canada atlantique à faible et moyen revenu, résidents de l’Ouest canadien à faible et moyen revenu, région de Laval au Québec.**

Les participants de sept groupes ont tenu une longue discussion portant sur des questions relatives aux taux d’intérêt, au taux de croissance économique, au chômage ainsi qu’à l’économie canadienne dans son ensemble.

À la question de savoir s’ils avaient récemment vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de la réduction des taux d’intérêt mise annoncée par la Banque du Canada, un certain nombre de participants se souvenaient avoir entendu dire que la Banque du Canada avait procédé à une série de réductions de son taux d’intérêt directeur au cours de l’année 2024, la plus récente ayant eu lieu le 4 septembre 2024. La plupart d’entre eux ont positivement réagi à ces mesures de la Banque du Canada, estimant que des taux d’intérêt plus bas rendraient les prêts hypothécaires plus abordables dans l’intérêt de nombreux propriétaires, et qu’il serait plus facile pour les candidats à l’achat d’une première propriété de se qualifier pour des prêts hypothécaires dont les montants seraient plus élevés. En discutant des répercussions qu’auraient, le cas échéant, ces mesures sur leur propre situation, plusieurs des participants s’attendant à renouveler leur hypothèque dans un avenir rapproché ont dit croire que leur situation financière s’améliorerait consécutivement à la baisse des taux d’intérêt.

Quant à savoir s’ils étaient au courant de quoi que ce soit au sujet du taux d’inflation, ainsi que de rapports selon lesquels l’inflation avait diminué au cours des derniers mois, seul un petit nombre de participants ont répondu par l’affirmative. Parmi les participants ayant entendu parler de cette question, si peu d’entre eux étaient au courant de détails précis, un certain nombre d’entre eux avaient l’impression que le taux d’inflation avait diminué progressivement au cours de la dernière année et qu’il se situait actuellement autour de 2 à 4 pour cent. Si tous les participants ont positivement réagi à la perspective d’une baisse de l’inflation, très peu d’entre eux ont déclaré en avoir constaté les bienfaits dans leur propre quotidien. Bon nombre d’entre eux estimaient que le coût de la vie était demeuré excessivement élevé dans leur région et que les coûts des produits de première nécessité, notamment des produits d’épicerie, du logement et de l’essence avaient continué d’être inabordables.

À la question de savoir s’ils étaient au courant de quoi que ce soit au sujet de la croissance économique du Canada, très peu de répondants ont répondu par l’affirmative. Après s’être vu informer que le taux annualisé du produit intérieur brut (PIB) de l’économie canadienne était de 2,1 % pour le tout dernier trimestre de 2024 et bien supérieur aux estimations de la Banque du Canada, si un certain nombre de participants considéraient qu’il s’agissait d’un développement positif, peu d’entre eux croyaient qu’un taux de croissance économique plus élevé aurait des répercussions tangibles dans la vie quotidienne de la plupart des Canadiens. Plusieurs participants étaient d’avis que, même si l’économie canadienne se portait mieux dans l’ensemble, un grand nombre de ménages continuaient à faire face à des difficultés financières, bon nombre d’entre eux s’endettant de plus en plus pour pouvoir continuer à joindre les deux bouts.

Les participants résidant en Alberta, dans la région de Laval au Québec, et ceux des groupes composés de particuliers à faible et moyen revenu (résidant au Québec, au Canada atlantique et dans l’Ouest canadien respectivement), se sont vu poser une question complémentaire portant sur le taux de chômage actuel. Ces derniers se sont vu informer que le taux de chômage était actuellement de 6,6 % comparativement à 5,4 % en 2023 et à 5,7 % en 2019, avant la pandémie. Bon nombre d’entre eux estimaient que ce taux était assez élevé et qu’il participait des difficultés auxquelles eux-mêmes ou d’autres personnes qu’ils connaissaient avaient récemment été confrontés en cherchant de l’emploi. Un grand nombre d’entre eux étaient d’avis qu’il existait actuellement un fossé entre employeurs et travailleurs éventuels, plusieurs participants disant croire que bien que de nombreux emplois soient offerts dans leurs régions respectives, peu d’entre eux offraient un salaire-subsistance ou des avantages sociaux suffisants.

**Programme des travailleurs étrangers temporaires (Terre-Neuve-et-Labrador, région métropolitaine de Vancouver, Alberta, résidents du Québec à faible et moyen revenu, région de Laval au Québec)**

Les participants de cinq groupes se sont vu poser une question complémentaire portant sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient récemment vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de l’immigration ou des changements apportés au PTET au Canada, un certain nombre d’entre eux se souvenaient avoir entendu dire que ce programme avait fait l’objet d’ajustements limitant davantage le nombre d’immigrants autorisés à entrer au Canada à titre de travailleurs étrangers temporaires (TET) ainsi que la nature des emplois que les TET seraient autorisés à occuper. Un certain nombre de participants ont favorablement accueilli cette mesure, estimant que les taux d’immigration plus élevés des dernières années (dont on pense qu’ils comportent un nombre important de TET) avaient exercé une pression croissante sur des secteurs essentiels, dont le logement, les soins de santé, l’éducation et les services de garde d’enfants. D’aucuns estimaient que ces changements pourraient leur être avantageux et mener à la création d’un plus grand nombre d’emplois destinés à de jeunes Canadiens peinant actuellement à se trouver de l’emploi.

**Priorités et performance du gouvernement du Canada (Canadiens d’origine arabe résidant dans de grands centres du Québec)**

Le groupe composé de Canadiens d’origine arabe résidant dans les principaux centres du Québec a tenu une discussion portant sur les problèmes auxquels les Canadiens sont actuellement confrontés ainsi que sur leurs points de vue concernant le gouvernement du Canada et sa gestion de ces priorités.

Lorsqu’on leur a demandé de préciser les domaines dans lesquels ils estimaient que la performance du gouvernement fédéral avait été satisfaisante, un certain nombre de participants étaient d’avis qu’il avait fait preuve d’efficacité dans sa communication aux Canadiens d’informations portant sur des questions et des initiatives importantes. Au nombre des autres initiatives prises par le gouvernement du Canada et mentionnées par les participants figuraient des mesures adoptées dans le but de résorber l’arriéré des demandes de passeport à la suite de la pandémie de COVID-19, ainsi que des investissements destinés à la construction d’un plus grand nombre de logements dans les collectivités canadiennes par le biais de programmes comme le Fonds pour accélérer la construction de logements.

En discutant des problématiques qui bénéficieraient d’une meilleure gestion de la part du gouvernement fédéral, les participants ont mentionné les soins de santé et la pénurie perçue de médecins de famille, le manque de places en garderie et de travailleurs dans le domaine de l’éducation de la petite enfance, le manque de logements abordables dans les communautés canadiennes, ainsi que l’immigration.

Invités à donner leur avis sur la gestion du gouvernement du Canada dans le domaine des affaires internationales et sur sa réponse à des questions d’ordre international, la plupart des participants estimaient qu’il faisait fausse route. Parmi ces participants, certains étaient d’avis que le Canada était actuellement trop impliqué dans les conflits en cours dans le monde et qu’il fallait davantage se concentrer à remédier aux problèmes auxquels sont confrontés les Canadiens vivant au Canada.

Décrivant les principaux problèmes affectant actuellement la communauté arabe canadienne, bon nombre de participants estimaient que le gouvernement fédéral devait faire davantage pour sensibiliser les autres Canadiens aux différentes cultures et histoires arabes et les amener à mieux les comprendre. Un certain nombre de participants étaient d’avis que les Canadiens d’origine arabe étaient actuellement stigmatisés dans de nombreuses régions du pays, et qu’une meilleure connaissance des cultures arabes ainsi que l’intégration accrue d’éducateurs arabes à tous les paliers du système éducatif contribueraient à mettre fin à cette stigmatisation. À la question de savoir si, dans ce dossier, le gouvernement était actuellement sur la bonne voie, la plupart des participants ont répondu par l’affirmative, estimant qu’il avait pris de nombreuses mesures pour promouvoir la diversité et le multiculturalisme au Canada ainsi que pour prendre acte des fêtes arabes traditionnelles et les célébrer.

**Soins de santé (nord du Canada)**

Les participants résidant dans le nord du Canada ont tenu une discussion portant sur la prestation de services des soins de santé au sein de leurs collectivités. À la question de savoir comment ils qualifieraient le système de soins de santé au Canada à l’heure actuelle, la plupart des participants étaient d’avis que les professionnels de la santé canadiens (et notamment les médecins et les infirmières) étaient généralement bien formés et très compétents, mais que l’accès aux services de santé était devenu de plus en plus problématique. Plusieurs d’entre eux étaient d’avis qu’il s’agissait d’un problème touchant particulièrement le nord du Canada, et notamment les populations vivant dans des régions plus reculées où médecins et infirmières voyagent d’une collectivité à l’autre plutôt que d’y résider. Plusieurs participants, dont ceux résidant dans les grands centres que sont Yellowknife, Whitehorse et Iqaluit, se souvenaient avoir attendu de nombreux mois (et dans certains cas des années) avant de pouvoir obtenir un rendez-vous auprès d’un spécialiste ou de subir une intervention, et un certain nombre d’entre eux étaient d’avis que même des processus courants comme la réalisation d’analyses sanguines pouvaient prendre plusieurs semaines.

À la question de savoir si leur accès à des services de soins de santé avait changé au cours des dernières années, plusieurs participants estimaient qu’il s’était récemment détérioré. On estimait que bon nombre de collectivités nordiques connaissaient actuellement de sérieuses pénuries de travailleurs de la santé. On était d’avis que, si la population du nord du Canada avait augmenté ces dernières années, la capacité du système de soins de santé n’avait pas augmenté de manière à pouvoir répondre aux nouvelles demandes dont il faisait l’objet.

Discutant des changements qui devraient être apportés afin d’améliorer le système de soins de santé dans leur région, un grand nombre de participants estimaient qu’une plus grande priorité devait être accordée à l’amélioration des conditions de travail des travailleurs de la santé, et notamment à la réduction de leurs heures de travail ainsi qu’à l’augmentation de leurs salaires. On estimait qu’il fallait redoubler d’efforts pour inciter des professionnels de la santé à travailler et à résider dans des collectivités nordiques. Plusieurs participants étaient également d’avis que davantage devait être fait pour remédier aux problématiques liées à la santé mentale et à la toxicomanie, et bon nombre d’entre eux estimaient que ces enjeux étaient devenus de plus en plus préoccupants au sein de leurs collectivités ces derniers temps.

**Logement (nord du Canada)**

Les participants résidant dans le nord du Canada ont tenu une discussion portant sur la situation actuelle du logement au sein de leurs collectivités. Lorsqu’on leur a demandé comment ils qualifieraient cette dernière dans leur région, la quasi-totalité d’entre eux la jugeait très difficile. Bon nombre d’entre eux ont déclaré avoir personnellement eu du mal à se procurer un logement sûr et abordable dans leurs collectivités respectives. Plusieurs d’entre eux étaient d’avis que l’offre de logements était assez limitée dans plusieurs régions du nord du Canada et avaient le sentiment que les logements qui étaient disponibles étaient devenus assez chers et, pour plusieurs, inabordables.

À la question de savoir si la situation du logement dans leur région s’était améliorée, avait empiré ou était restée la même au cours des dernières années, tous les participants étaient d’avis qu’elle avait empiré. Bon nombre d’entre eux disaient croire que, bien que la population avait augmenté au sein de leur collectivité ou dans leur région au cours des dernières années, on ne construisait pas assez de nouveaux logements pour pouvoir accueillir ces nouveaux arrivants. Discutant de ce qu’il faudrait faire pour améliorer la situation du logement dans le nord du Canada, un certain nombre de participants estimait que davantage devait être fait pour encourager les municipalités à alléger les formalités administratives liées aux rénovations et à la construction de nouveaux logements et à accélérer le rythme auquel de nouvelles habitations sont construites. On estimait également que des efforts plus substantiels devaient être consentis à tous les échelons du gouvernement pour nouer un dialogue avec les différents groupes et organismes autochtones du Nord et trouver des moyens de collaborer à la construction d’un plus grand nombre de logements dans la région.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet des mesures prises par le gouvernement du Canada en matière de logement dans le Nord, plusieurs participants ont répondu qu’il s’était engagé à investir dans la construction d’un plus grand nombre d’habitations dans la région, mais peu d’entre eux se souvenaient de détails précis à ce sujet. Certains d’entre eux se souvenaient avoir entendu dire que le gouvernement fédéral avait pris des mesures pour fournir une aide plus substantielle aux candidats à l’achat d’une première propriété et qu’il s’était également davantage attaché à encourager la construction de maisons préfabriquées dans les collectivités canadiennes. Si la plupart des participants estimaient que ces mesures constituaient un pas dans la bonne direction, un certain nombre d’entre eux ont fait part de leur scepticisme, doutant qu’elles puissent rendre le logement plus abordable au sein de leurs collectivités.

**Prestations et services à l’intention des Canadiens (Terre-Neuve-et-Labrador, région métropolitaine de Vancouver, parents d’enfants inscrits dans une garderie résidant dans l’est de l’Ontario)**

Les participants de trois groupes ont pris part à des discussions portant sur la vaste gamme de prestations et d’aides fournies par le gouvernement du Canada. En discutant des différentes prestations et services offerts par le gouvernement fédéral dont ils avaient connaissance, les participants ont mentionné un large éventail de programmes. Les participants étaient, pour la plupart, davantage au courant des programmes tels que l’Allocation canadienne pour enfants (ACE), l’assurance-emploi (Æ), le crédit pour la taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée (TPS/TVH), et les programmes destinés aux personnes âgées tels que le RPC et la SV. Plusieurs d’entre eux se souvenaient de mesures que le gouvernement du Canada avait récemment prises pour rendre les services de garde d’enfants plus abordables, y compris d’ententes conclues avec les provinces et territoires visant à réduire le coût des services de garde d’enfants à 10 $ par jour (en moyenne) par enfant.

Bien que la plupart d’entre eux estimaient avoir une connaissance générale des modalités d’accès aux prestations et programmes fédéraux, plusieurs étaient d’avis que ce processus pouvait souvent s’avérer long et compliqué. Décrivant l’accès aux services en ligne du gouvernement du Canada dont ils avaient fait l’expérience, plusieurs participants ont dit croire que des améliorations avaient été apportées à ce chapitre au cours des dernières années (en particulier aux sites Web de l’Agence du revenu du Canada [ARC] et de Service Canada), mais que des efforts supplémentaires pourraient être déployés afin d’accroître la convivialité des sites Web gérés par le gouvernement fédéral. Un certain nombre d’entre eux ont également déclaré avoir eu énormément de mal à utiliser les services téléphoniques du gouvernement du Canada, certains mentionnant tout particulièrement les longs délais d’attente auxquels ils s’étaient heurtés avant de pouvoir parler à un représentant au sujet des questions ou des problèmes auxquels ils étaient confrontés.

À la question de savoir si, dans l’ensemble, ils estimaient que la qualité des divers programmes et prestations offerts par le gouvernement du Canada s’était améliorée, avait empiré ou était restée la même au fil du temps, la plupart des participants estimaient qu’elle était essentiellement demeurée la même, un plus petit nombre d’entre eux estimant qu’elle s’était soit améliorée, soit détériorée. Parmi ceux qui considéraient que la qualité des prestations et des programmes fédéraux s’était améliorée au cours des dernières années, un certain nombre de participants ont décrit la simplification du processus de demande pour bon nombre de ces aides, la plupart des demandes pouvant désormais être effectuées en ligne plutôt qu’en personne ou par la poste. Parmi les quelques participants estimant que la qualité des prestations et des services offerts par le gouvernement du Canada s’était détériorée, certains étaient d’avis que, bien qu’un vaste éventail de programmes soit offert aux Canadiens, la demande avait augmenté au cours des dernières années et il était de plus en plus difficile d’y avoir accès. Parmi le plus grand nombre de participants dont les opinions étaient plus partagées ou qui estimaient que la qualité des prestations et des services offerts par le gouvernement fédéral était demeurée essentiellement la même, on estimait que, si de nombreuses aides continuaient d’être offertes aux Canadiens, très peu de progrès avaient été réalisés en vue d’améliorer ces initiatives au cours des dernières années. Certains d’entre eux étaient d’avis que l’admissibilité à ces programmes était devenue trop restrictive, et que certains critères (dont les seuils de revenus) devaient être révisés pour tenir compte des récentes hausses du coût de la vie.

Discutant de l’impact positif des prestations et des aides offertes par le gouvernement fédéral sur leur propre vie, ainsi que sur la vie de leur famille, de leurs amis et des Canadiens en général, de nombreux participants ont parlé en termes positifs de l’ACE. On estimait que grâce à cette initiative, les parents de jeunes enfants avaient plus facilement pu joindre les deux bouts et qu’elle avait donné une plus grande latitude financière à de nombreux ménages canadiens, surtout au vu de l’augmentation du coût de la vie observée au cours de ces dernières années. Quelques-uns d’entre eux ont en outre mentionné les mesures qui avaient été prises pour rendre la garde d’enfants plus abordable, estimant qu’elles avaient grandement facilité le retour sur le marché du travail de nombreux parents (et plus particulièrement de mères).

En focalisant leur discussion sur les améliorations pouvant être apportées aux programmes et prestations fédéraux, un certain nombre de participants étaient d’avis que les seuils de revenu exigés pour ces programmes devaient être revus afin de permettre à un plus grand nombre de Canadiens d’y avoir droit. Dans le même ordre d’idées, certains d’entre eux étaient d’avis qu’il fallait accorder plus d’importance à l’instauration de mesures de soutien destinées spécifiquement à la classe moyenne, dont on pensait qu’elle peinait également à faire face au coût de la vie tout en se voyant dans l’impossibilité d’accéder aux avantages et aux programmes actuellement offerts aux personnes à plus faible revenu.

**Mise à l’essai d’un concept publicitaire pour l’Allocation canadienne pour enfants (parents d’enfants inscrits à la garderie résidant dans l’est de l’Ontario, personnes à faible et moyen revenu résidant au Québec, personnes à faible et moyen revenu résidant au Canada atlantique, personnes à faible et moyen revenu résidant dans l’Ouest canadien)**

Les participants de quatre groupes ont fait part de leurs points de vue concernant une vidéo publicitaire portant sur l’Allocation canadienne pour enfants (ACE) produite par le gouvernement du Canada. Les participants se sont vu présenter la publicité deux fois de suite, et informer qu’il y avait quelques années qu’elle avait été produite et qu’elle était parue à la télévision, sur les réseaux sociaux ainsi que sur des plateformes numériques comme YouTube.

À la question de savoir quel était, selon eux, le message principal véhiculé par cette publicité, presque tous les participants estimaient qu’il visait à encourager les Canadiens à produire leur déclaration d’impôts et à les informer qu’en s’acquittant de cette tâche, ils pourraient avoir droit à des prestations et à des aides, dont l’ACE. Un certain nombre d’entre eux étaient d’avis qu’il s’agissait d’un message à connotation involontairement négative, estimant qu’il laissait entendre aux Canadiens qu’ils seraient privés de prestations fédérales s’ils ne produisaient pas leur déclaration d’impôts dans les délais prescrits.

Les participants se sont ensuite vu présenter le contenu du message publicitaire diffusé par le narrateur, ainsi que deux messages de rechange pouvant être utilisés en lieu et place de ce dernier. Le message d’origine se lisait comme suit : *« Faites vos impôts chaque année pour obtenir les prestations et les crédits auxquels vous pourriez être admissible »,* tandis que les deux autres messages de rechange se lisaient comme suit : *« Pour en savoir plus canada.ca/ChaqueDollarCompte » (énoncé no 2 (*et *« Découvrez si vous êtes admissible à canada.ca/ChaqueDollarCompte » (énoncé no 3).*

La quasi-totalité des participants a exprimé des opinions favorables au sujet des deux nouveaux énoncés, estimant qu’ils communiquaient le message de la publicité de façon efficace. En se prêtant à un exercice dans le cadre duquel ils se sont vu inviter à choisir, parmi trois messages, celui qu’ils jugeaient le plus efficace, un grand nombre de participants a choisi l’énoncé no 3, bon nombre d’entre eux réagissant positivement à ce qu’ils considéraient comme l’accent mis sur la nécessité de « découvrir » ce à quoi ils pourraient être admissibles. Un nombre à peu près égal de participants ont choisi les énoncés no 1 et no 2. Parmi ceux qui avaient choisi l’énoncé d’origine, on estimait qu’il s’agissait du message le plus direct et concis pour décrire le processus à suivre pour pouvoir recevoir les prestations et les crédits auxquels ils sont admissibles. Un certain nombre de participants ayant choisi l’énoncé no 2 ont parlé en termes positifs de ce qu’ils considéraient comme étant l’accent mis sur l’importance de se renseigner et de faire ses propres recherches pour connaître les prestations qu’ils seraient en droit de recevoir.

**Immigration (Canadiens d’origine arabe résidant dans les principaux centres du Québec)**

Les participants du groupe composé de Canadiens d’origine arabe résidant dans les principaux centres du Québec ont tenu une discussion portant sur l’immigration. À la question de savoir s’ils avaient récemment vu, lu ou entendu des nouvelles d’actualité liées à l’immigration au Canada, un certain nombre d’entre eux ont rappelé la récente décision d’Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) de fixer un plafond au nombre de permis d’études pour étudiants étrangers qu’il délivrerait en 2024 et 2025.

Invités à faire part de leurs opinions sur l’état actuel du système d’immigration au Canada, les participants ont exprimé des avis pour la plupart négatifs, en utilisant des termes comme « désorganisé » et « stressant » pour le qualifier. Presque tous les participants s’étaient personnellement soumis au processus d’immigration au Canada, et un plus petit nombre d’entre eux ont déclaré avoir vécu le processus de parrainage d’un membre de leur famille ou leur propre parrainage par un tel membre. Un nombre à peu près égal de participants se sont dit satisfaits de leur expérience en matière d’immigration, par rapport à ceux qui se souvenaient avoir été confrontés à des difficultés au cours de ce processus.

Quant à savoir s’ils estimaient que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie en ce qui a trait à sa gestion du système d’immigration, un grand nombre de participants s’accordait à dire qu’il faisait fausse route. Ces derniers étaient d’avis qu’il fallait davantage s’attacher à faire en sorte que les nouveaux immigrants arrivant au Canada possèdent les compétences, la formation et l’expérience qui leur permettraient d’apporter une contribution positive immédiate à l’économie canadienne. On estimait en outre que le gouvernement fédéral devait fixer des objectifs plus clairs quant au nombre d’immigrants qui seraient admis chaque année, et s’efforcer de respecter ces objectifs le plus fidèlement possible.

À la question de savoir s’ils estimaient que le gouvernement du Canada en faisait assez pour venir en aide aux immigrants récents, la plupart des participants ont répondu par l’affirmative. Un petit nombre d’entre eux était d’un autre avis, estimant que davantage pouvait être fait pour aider les nouveaux arrivants à trouver un logement et un emploi dans leur région et pour s’assurer que ces derniers possèdent les compétences linguistiques et sociales dont ils ont besoin pour pouvoir s’intégrer à leurs nouvelles collectivités.

**Sentiment du public (Canadiens d’origine arabe résidant dans les principaux centres du Québec)**

Les participants du groupe composé de Canadiens d’origine arabe résidant dans les principaux centres du Québec ont tenu une brève discussion sur leurs opinions et leurs attentes en ce qui a trait à leur vie au Canada dans les années à venir.

Lorsqu’on leur a demandé en quoi leur avenir au Canada les rendait optimistes, plusieurs ont mentionné ce qu’ils percevaient comme étant l’équité des lois et du système judiciaire canadiens, ainsi que ce qu’ils considéraient comme étant l’engagement du gouvernement fédéral à protéger et à promouvoir la diversité et le multiculturalisme aux quatre coins du pays. Bon nombre d’entre eux estimaient que le Canada comptait parmi les meilleurs pays du monde à cet égard et que le gouvernement fédéral s’était fait un ardent défenseur de la diversité, de l’équité et de l’inclusion à l’intérieur de ses frontières.

En discutant de ce qui les inquiétait ou les préoccupait au sujet de leur avenir au Canada, un certain nombre de participants ont mentionné le coût élevé de la vie dans plusieurs régions du pays. Certains d’entre eux se sont également dit préoccupés par ce qu’ils considéraient comme étant des divisions croissantes au sein de la société canadienne, ainsi que par la potentielle discrimination accrue dont ils pourraient faire l’objet si cette tendance devait se maintenir.

**Armes à feu (personnes préoccupées par la criminalité résidant dans la région du Grand Toronto)**

Les participants d’un groupe composé de résidents de la région du Grand Toronto (RGT) ayant déclaré être préoccupés par la criminalité ont tenu une discussion portant sur les armes à feu. À la question de savoir ce qu’ils avaient récemment vu, lu ou entendu au sujet des armes à feu dans leur collectivité, bon nombre de participants avaient l’impression qu’il y avait eu un nombre croissant de fusillades dans la région du Grand Toronto au cours des dernières années, ainsi que d’autres crimes perpétrés par des individus au moyen d’armes à feu.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient remarqué une recrudescence d’armes à feu et de crimes commis avec des armes à feu dans leurs quartiers respectifs de la RGT, les participants estimant que la criminalité impliquant des armes à feu avait augmenté étaient à peu près aussi nombreux que ceux qui étaient d’avis qu’elle était pratiquement demeurée inchangée. Un grand nombre de participants étant d’avis que le nombre de crimes commis avec des armes à feu avait récemment augmenté, estimant que le désespoir financier poussait un nombre croissant d’individus (et de jeunes en particulier) à prendre part à des activités criminelles en bande, y compris en commettant des crimes avec des armes à feu. Plusieurs participants estimaient que les peines imposées aux jeunes commettant ces crimes étaient insuffisantes et que cela avait poussé de nombreux individus qui avaient été arrêtés pour des crimes commis avec une arme à feu à récidiver en raison de l’absence perçue de conséquences à leurs actes.

En discutant des impacts, le cas échéant, liés à la présence d’armes à feu dans leur collectivité, un certain nombre de participants ont déclaré ne plus se rendre dans certaines zones du Grand Toronto qu’ils estimaient trop dangereuses. Quelques-uns d’entre eux ont dit craindre que si le nombre de crimes commis à l’aide d’armes à feu continuait à augmenter dans la RGT, un nombre croissant de particuliers se sentent contraints de se procurer légalement une arme à feu pour se protéger ainsi que pour protéger leurs familles, ce qui aurait pour effet d’augmenter encore plus la présence d’armes à feu au sein de la collectivité.

Après s’être vu fournir de l’information portant sur les mesures que prenait le gouvernement pour réduire la présence d’armes à feu dans la société canadienne, si la plupart des participants ont positivement réagi à ces initiatives, plusieurs d’entre eux estimaient que des mesures comme l’interdiction de plus de 2 000 modèles d’armes à feu de style arme d’assaut et le gel national d’armes de poing ne suffiraient pas à réduire les crimes commis à l’aide d’armes à feu, estimant que la majorité de ces crimes étaient commis à l’aide d’armes illégalement obtenues. Plusieurs participants se sont prononcés en faveur des mesures visant à renforcer les sanctions pénales applicables à la contrebande et au trafic d’armes à feu et à améliorer les mécanismes d’enquête pouvant servir aux forces de l’ordre pour enquêter sur des crimes commis à l’aide d’armes à feu. On était d’avis que les mesures actuelles visant à sécuriser nos frontières étaient insuffisantes et que trop d’armes à feu illégales en provenance de l’étranger entraient actuellement au Canada. Discutant de la création d’une nouvelle loi drapeau rouge qui permettrait aux tribunaux d’exiger que les personnes considérées comme constituant un danger pour elles-mêmes ou pour autrui remettent leurs armes à feu aux forces de l’ordre, si la plupart des participants estimaient que cette mesure s’avérerait efficace, quelques-uns d’entre ont dit craindre que ces mécanismes ne soient utilisés à mauvais escient par des personnes cherchant à accuser faussement quelqu’un d’un crime.

**Cyberintimidation (personnes préoccupées par la criminalité résidant dans la région du Grand Toronto)**

Les participants de deux groupes ont tenu une discussion portant sur la cyberintimidation. À la question de savoir ce qu’ils avaient vu, lu ou entendu à ce sujet, un certain nombre d’entre eux étaient d’avis que la cyberintimidation était actuellement en hausse, certains participants ayant travaillé dans le domaine de l’enseignement secondaire déclarant que leurs élèves avaient de plus en plus été confrontés à ce problème ces derniers temps. En discutant de l’impact sociétal de la cyberintimidation, plusieurs participants estimaient que cette dernière avait entraîné une augmentation des maladies mentales, et notamment une hausse des cas de suicide et de dépression au sein de la population canadienne. On était d’avis que ce problème impactait tout particulièrement des groupes vulnérables et notamment les jeunes, les personnes présentant des problèmes de santé mentale, les personnes vivant avec un handicap ainsi que les individus (tels que les influenceurs et les créateurs de contenu) conservant un profil public de premier plan sur les plateformes numériques.

À la question de savoir ce qui pourrait, à leur avis, pousser des individus à se livrer à des actes de cyberintimidation, bon nombre de participants ont cité ce qu’ils percevaient comme étant l’anonymat caractéristique de l’environnement virtuel, estimant que cet anonymat suscitait un sentiment d’impunité chez ceux qui souhaitaient intimider les autres sans personnellement en subir les conséquences. On était d’avis que le fait d’interagir anonymement avec les autres en ligne permettait probablement aux auteurs de cyberintimidation de se sentir plus à l’aise d’exprimer des pensées et de tenir des propos haineux qu’ils s’abstiendraient généralement d’exprimer dans le cadre d’une interaction en personne.

En discutant des mesures que devrait, à leur avis, prendre le gouvernement du Canada pour contrer la cyberintimidation, les participants ont fourni une série de suggestions. Au nombre de celles-ci, citons l’augmentation de l’âge limite d’admission sur les plateformes de médias sociaux, une sensibilisation accrue des jeunes aux méfaits potentiels de la cyberintimidation et le renforcement des sanctions pénales imposées à ceux qui affichent ce type de comportement.

Après s’être vu fournir de l’information au sujet des mesures que prenait le gouvernement du Canada pour lutter contre la cyberintimidation, notamment par le biais de la *Loi sur les préjudices en ligne*, tous les participants estimaient que les domaines dans lesquels il concentrait ses efforts étaient les bons. Plusieurs d’entre eux ont souligné que l’exploitation sexuelle des mineurs en ligne constituait une préoccupation majeure qui, de leur point de vue, justifiait l’adoption de mesures supplémentaires de la part du gouvernement fédéral. Dans le même ordre d’idées, on estimait que l’initiative visant à sévir contre le partage de contenus intimes communiqués sans consentement, et plus particulièrement à des fins de vengeance, constituait une mesure importante que le gouvernement fédéral devait demander aux médias sociaux d’adopter.

**Plafonnement des émissions de pétrole et de gaz (Terre-Neuve-et-Labrador, région métropolitaine de Vancouver, parents d’enfants inscrits dans une garderie résidant dans l’est de l’Ontario, Alberta, personnes à faible et moyen revenu résidant au Québec)**

Les participants de cinq groupes ont tenu des discussions portant sur les récentes mesures adoptées par le gouvernement du Canada visant à plafonner et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur pétrolier et gazier. À la question de savoir s’ils estimaient que le plafonnement des émissions provenant de ce secteur constituait une mesure prioritaire sur laquelle le gouvernement fédéral devait se concentrer, les participants ont exprimé des points de vue variés. Plusieurs d’entre eux estimaient important que le gouvernement du Canada prenne une telle mesure. Ces participants étaient d’avis que le changement climatique constituait une préoccupation majeure à la fois pour les générations actuelles et futures et que toute mesure adoptée pour réduire les émissions de GES constituait un pas dans la bonne direction.

Parmi ceux ayant exprimé des opinions plus incertaines ou neutres, on estimait que, s’il était important de lutter contre le changement climatique, cette priorité devait cependant être conciliée avec l’importance d’assurer le bien-être économique des Canadiens. Un certain nombre de participants ont dit craindre que l’adoption de mesures visant à plafonner et à réduire les émissions du secteur pétrolier et gazier n’entraîne des retombées économiques négatives pour les populations de provinces productrices de pétrole, dont l’Alberta et Terre-Neuve. Les participants craignaient également que les coûts supplémentaires encourus par les compagnies pétrolières et gazières en raison de leurs émissions ne se répercutent en définitive sur les consommateurs et n’entraînent une augmentation des coûts facturés aux Canadiens dans un certain nombre de domaines.

En se prêtant à un exercice dans le cadre duquel ils se sont vu exposer un certain nombre de raisons pour lesquelles le gouvernement du Canada prenait des mesures pour plafonner et réduire les émissions de pétrole et de gaz, bon nombre de participants ont positivement réagi à la notion selon laquelle les sociétés pétrolières et gazières devraient faire leur juste part pour contribuer à la réduction des émissions et selon laquelle aucun secteur de l’économie ne devrait être en droit de polluer de façon illimitée. De l’avis général, il était important, compte tenu de la quantité importante d’émissions produites par des ressources non renouvelables, dont le pétrole et le gaz, que les sociétés de ce secteur fassent tout en leur pouvoir pour réduire la pollution et investir dans des technologies durables, telles que le captage et le stockage du carbone. Un grand nombre de participants estimait également que le fait de demander aux sociétés pétrolières et gazières ayant réalisé des bénéfices records ces dernières années de réinvestir une partie de cet argent dans des technologies permettant de réduire la pollution pétrolière et gazière et de créer des emplois dans l’intérêt des travailleurs canadiens constituait une raison convaincante pour laquelle le gouvernement fédéral devait agir en ce sens. On estimait qu’il était essentiel, compte tenu du fait que ces bénéfices records avaient été susceptibles d’entraîner une activité industrielle et des émissions accrues dans le secteur pétrolier et gazier, que les sociétés pétrolières et gazières fassent leur juste part pour atténuer les dommages environnementaux causés par leurs activités.

**Perspectives énergétiques (Alberta)**

Les participants résidant en Alberta ont engagé une brève discussion sur l’avenir qui était, selon eux, réservé au secteur de l’énergie, tant dans leur province que dans l’ensemble du Canada. À la question de savoir quelle importance revêtait à leurs yeux le secteur pétrolier et gazier pour l’économie de l’Alberta, tous les participants considéraient ce secteur comme étant essentiel, plusieurs d’entre eux affirmant qu’il constituait le principal moteur économique de la province. En discutant de la situation actuelle prévalant dans le secteur pétrolier et gazier albertain, un grand nombre de participants ont dit croire que la performance de ce secteur n’avait pas été aussi satisfaisante ces dernières années. En évoquant les facteurs qui étaient, selon eux, à l’origine de ce ralentissement de l’activité économique, un certain nombre d’entre eux ont invoqué l’instauration, par le gouvernement fédéral, d’un système de tarification du carbone, estimant qu’en raison de cette mesure, il était devenu de plus en plus coûteux de recourir à des sources d’énergie émettrices de carbone, dont le pétrole et le gaz.

À la question de savoir s’il était important que l’économie albertaine se diversifie en délaissant le pétrole et le gaz, la quasi-totalité des participants estimait qu’il s’agissait d’une priorité importante dont il faudrait à l’avenir tenir compte. En expliquant pourquoi ils étaient de cet avis, plusieurs d’entre eux ont mentionné ce qu’ils percevaient comme étant une tendance mondiale générale à délaisser le pétrole et le gaz au profit de sources d’énergie renouvelables au cours des dernières décennies, estimant que cette tendance serait susceptible de se maintenir à l’avenir.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils connaissaient le terme « emploi durable », un grand nombre de participants ont répondu par l’affirmative. Lors d’une discussion visant à déterminer si la création d’emplois durables dans le secteur de l’énergie propre serait, à leur avis, bénéfique pour l’économie albertaine, la plupart des participants ont fait part de leur incertitude. Bon nombre d’entre eux estimaient avoir besoin de détails supplémentaires concernant la nature des emplois qui seraient créés ainsi que les mesures supplémentaires qui devraient être mises en œuvre pour développer le secteur des énergies propres de la province dans le but de déterminer si cette approche serait économiquement profitable.

**Concepts d’étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle (nord du Canada)**

Les participants résidant dans le nord du Canada ont fait part de leurs points de vue au sujet des étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle conçues dans le cadre du Programme EnerGuide du gouvernement du Canada. À la question de savoir s’ils savaient en quoi consistaient les étiquettes d’efficacité énergétique résidentielles, les participants étaient à peu près aussi nombreux à répondre par l’affirmative que ceux qui n’en avaient jamais entendu parler. La plupart de ceux qui disaient les connaître croyaient qu’elles avaient pour objectif principal de fournir aux particuliers de l’information liée à la consommation énergétique de leur domicile et à l’efficacité énergétique de leurs systèmes de chauffage et de climatisation ainsi que de leurs appareils électriques.

Lorsqu’on leur a demandé quel type de renseignements ils souhaiteraient voir figurer sur l’étiquette d’efficacité énergétique de leur domicile, les participants ont mentionné des renseignements portant sur l’historique de la consommation moyenne d’énergie de leur domicile, la cote d’efficacité énergétique de leur domicile, le coût financier estimatif de leur consommation énergétique actuelle, ainsi qu’une description ventilée de la quantité d’énergie qu’ils consomment pour chauffer ou climatiser leur domicile par rapport à l’énergie consommée par d’autres appareils ou dispositifs techniques leur appartenant. En discutant des renseignements portant sur les coûts énergétiques de leur domicile qu’ils souhaiteraient tout particulièrement voir sur ces étiquettes, les participants ont énuméré une série de données. Au nombre ce celles-ci, citons le coût énergétique par source (surtout durant les mois d’hiver), la consommation énergétique de leur domicile en kilowatts, ainsi que des renseignements sur les gains ou les pertes d’efficacité énergétique observés dans leur domicile.

Après s’être vu présenter un échantillon de l’étiquette d’efficacité énergétique résidentielle EnerGuide, plusieurs participants ont affirmé que, tels qu’ils étaient présentés sur l’étiquette, les renseignements étaient difficiles à comprendre. Un certain nombre d’entre eux étaient d’avis qu’en voyant l’étiquette pour la première fois, ils ne sauraient pas intuitivement où chercher pour obtenir les renseignements les plus importants. Quelques-uns d’entre eux étaient d’avis que le gigajoule était une unité de mesure portant à confusion et estimaient que ces renseignements seraient plus faciles à comprendre s’ils étaient présentés en fonction des coûts en dollars de leur consommation énergétique. Un petit nombre de participants ont formulé des commentaires positifs concernant le choix du vert et du rouge sur l’étiquette, estimant qu’il s’agissait d’un moyen simple de comprendre les renseignements qui leur étaient présentés. À la question de savoir si les renseignements fournis sur cette étiquette les aideraient à décider s’ils achètent ou louent une habitation, si plusieurs participants ont répondu par l’affirmative, un certain nombre d’entre eux ont réaffirmé la nécessité de présenter les données de manière plus intuitive, en s’attachant davantage à indiquer à combien la consommation énergétique de leur domicile devrait se chiffrer chaque année.

Les participants se sont ensuite vu présenter un certain nombre d’exemples d’étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle provenant d’autre pays. En discutant des différentes étiquettes présentées, bon nombre de participants ont formulé des commentaires positifs au sujet des étiquettes comportant des renseignements sur les montants qu’ils payaient actuellement par rapport à ceux qu’ils pourraient économiser en augmentant l’efficacité énergétique de leur domicile. Un certain nombre d’entre eux ont également réagi positivement aux concepts présentant un mélange de graphiques et de courts textes pour transmettre des renseignements sur le rendement énergétique de leur domicile.

**Messages sur l’environnement et le changement climatique (personnes à faible et moyen revenu résidant au Canada atlantique, personnes à faible et moyen revenu résidant dans l’Ouest canadien, région du Niagara en Ontario, région de Laval au Québec.**

Les participants de quatre groupes ont tenu une discussion portant sur le changement climatique et l’électricité propre. Dans un premier temps, les participants se sont vu demander ce que le terme « électricité propre » signifiait à leur avis. La plupart d’entre eux étaient d’avis qu’il concernait l’utilisation de sources d’énergie renouvelables (telles que l’énergie solaire, l’énergie éolienne et l’hydroélectricité) pour produire de l’électricité plutôt qu’aux combustibles fossiles que sont le charbon, le pétrole et le gaz.

Les participants se sont prêtés à un exercice dans le cadre duquel ils se sont vu présenter un certain nombre d’énoncés en lien avec l’électricité propre et inviter à indiquer s’ils étaient d’accord, en désaccord ou sans opinion concernant chacun de ces énoncés. Les énoncés présentés aux participants variaient d’un groupe à l’autre.

Dans l’ensemble, les participants ont réagi plus positivement aux énoncés favorables à une augmentation des investissements effectués par le gouvernement du Canada dans le but de favoriser le développement d’électricité propre et étendre l’utilisation de sources d’énergie renouvelables dans l’ensemble du pays. Bon nombre de participants se sont dit particulièrement en faveur des énoncés mettant l’accent sur les avantages économiques associés au financement d’énergies propres, dont la création d’un plus grand d’emplois bien rémunérés dans l’intérêt des Canadiens. Plusieurs d’entre eux se sont également dit en faveur des énoncés mettant l’accent sur l’importance d’investir dans l’électricité propre comme moyen de protéger l’environnement et d’atténuer les effets du changement climatique.

Les participants se sont montrés plus dubitatifs au sujet des énoncés selon lesquels les investissements en électricité propre entraîneraient une stabilisation des coûts énergétiques au profit des consommateurs. Une grande proportion de participants estimait que si un réseau énergétique plus diversifié était susceptible de contribuer à réduire les coûts, peu de progrès seraient réalisés pour rendre l’énergie plus abordable au profit des Canadiens à moins que le gouvernement fédéral ne prenne des mesures visant à instaurer des règles plus strictes concernant les tarifs que les fournisseurs d’énergie sont en droit de facturer aux consommateurs. Un certain nombre d’entre eux ont également exprimé leur incertitude quant aux énoncés selon lesquels le recours à des sources d’énergie propres permettrait de pleinement satisfaire les besoins énergétiques des Canadiens. Ces participants estimaient que le recours au pétrole et au gaz continuerait d’être largement répandu dans les décennies à venir et que dans un avenir prévisible, ces énergies joueraient un rôle fondamental dans le paysage énergétique du Canada.

Si plusieurs d’entre eux étaient favorables aux énoncés appelant au développement de sources d’énergies renouvelables dans leur région, dont l’énergie éolienne, solaire et hydroélectrique, un certain nombre de participants ont exprimé des inquiétudes quant aux énoncés axés sur l’énergie nucléaire. Certains de ces participants se disaient préoccupés par les trop nombreux problèmes de sécurité liés à l’énergie nucléaire et n’estimaient pas que le gouvernement du Canada devait investir dans ce domaine. Ces derniers ont également exprimé des inquiétudes concernant les potentiels problèmes environnementaux liés à des technologies comme celle des batteries de véhicules électriques (VE), dont l’extraction de matières premières essentielles à la fabrication de ces batteries et les difficultés liées à leur recyclage à la fin de leur durée de vie utile.

À la question de savoir s’ils seraient prêts à payer un peu plus à court terme pour jeter les bases d’une transition vers une électricité propre moins coûteuse à plus long terme, les participants ayant répondu par l’affirmative étaient, dans l’ensemble, à peu près aussi nombreux que ceux qui étaient plus indécis. Parmi ceux qui étaient favorables à une légère augmentation des coûts à court terme, il était largement admis qu’il s’agirait d’un investissement important pour les générations futures en ce qu’il contribuerait grandement à atténuer d’éventuels effets du changement climatique à l’avenir. Au nombre de ceux qui se disaient plus incertains quant à la question de savoir s’ils consentiraient à assumer ces coûts supplémentaires, quelques participants se demandaient à quoi correspondrait une « légère augmentation » et si les Canadiens seraient en mesure d’assumer ces dépenses accrues compte tenu du coût élevé de la vie que l’on connaît actuellement.

**Mise à l’essai de messages portant sur le changement climatique (personnes préoccupées par la criminalité résidant dans la région du Grand Toronto, région du Niagara en Ontario, région de Laval au Québec)**

Les participants de trois groupes ont fait part de leurs points de vue concernant deux publicités potentielles que s’emploie actuellement à concevoir le gouvernement fédéral pour informer les Canadiens des mesures qu’il prenait pour lutter contre le changement climatique. Les participants se sont vu présenter la transcription textuelle de ces vidéos publicitaires et informer que ces dernières seraient diffusées sur des supports numériques comme YouTube, sur d’autres plateformes numériques ainsi qu’à la télévision.

Dans un premier temps, les participants se sont vu présenter le script de la vidéo qui leur a été lu deux fois de suite. En faisant part de leurs réactions initiales, plusieurs participants ont parlé en termes positifs de l’imagerie décrite évoquant l’environnement forestier, de jolies rivières et le gazouillis des oiseaux. On estimait qu’il s’agissait d’un moyen efficace d’amorcer la publicité et de renseigner les Canadiens sur les milieux naturels et les écosystèmes que le gouvernement fédéral s’employait à protéger. Un certain nombre d’entre eux ont également salué le fait que la publicité se termine par des renseignements concernant le Plan climatique du Canada et qu’ils puissent se rendre en ligne pour obtenir de plus amples renseignements.

À la question de savoir quel était, selon eux, le principal message de cette publicité, bon nombre de participants estimaient qu’il visait principalement à faire comprendre aux téléspectateurs que le gouvernement du Canada prenait des mesures pour lutter contre le changement climatique et protéger l’environnement, et que l’un des principaux moyens d’y parvenir était de promouvoir une fabrication accrue de VE et un plus grand recours des Canadiens à ce type de véhicules. Plusieurs d’entre eux étaient d’avis que les VE et la fabrication de VE constituaient les éléments centraux de cette publicité et estimaient que cette dernière visait à faire valoir qu’une transition vers les VE et d’autres technologies vertes présenterait des avantages environnementaux et économiques. Dans l’ensemble, la plupart les participants étaient d’avis que la publicité était présentée sur un ton optimiste et qu’elle faisait la promotion d’un avenir positif et plus respectueux de l’environnement, dans l’intérêt des Canadiens.

À la question de savoir si cette publicité leur parlait ou les incitait à agir, seul un petit nombre de participants ont répondu par l’affirmative. Bien que la plupart d’entre eux considéraient le changement climatique comme une priorité importante, peu d’entre eux ont indiqué être prêts à prendre des mesures visant, par exemple, à effectuer la transition vers un véhicule électrique, et ne se sentaient donc pas vraiment interpelés par cette publicité. À la question de savoir ce qui pouvait être fait pour rendre cette dernière plus convaincante, plusieurs d’entre eux étaient d’avis qu’il fallait accorder une plus grande importance aux énergies renouvelables (telles que l’énergie solaire, l’énergie éolienne et l’hydroélectricité) en général, plutôt que de se focaliser, comme ils considéraient que c’était le cas actuellement, sur les VE. On estimait qu’en prenant cette mesure, un plus grand éventail de Canadiens pourrait comprendre le contenu de la vidéo.

Les participants résidant dans les régions ontariennes du Grand Toronto et du Niagara se sont vu présenter un second script portant essentiellement sur la Remise canadienne sur le carbone (RCC) et les montants que les Ontariens pourraient s’attendre à recevoir dans le cadre de cette initiative. Plusieurs ont réagi positivement à ce concept et étaient d’avis que l’accent mis sur la RCC et la notion selon laquelle l’argent est reversé dans leur poche seraient compris à grande échelle par un grand nombre de Canadiens. Un certain nombre d’entre eux estimaient que les images décrites seraient visuellement accrocheuses et communiqueraient la beauté des milieux naturels canadiens et l’importance de les protéger. Lorsqu’on leur a demandé quel était, selon eux, le principal message de cette publicité, la plupart des participants estimaient qu’il visait à informer les Canadiens qu’ils recevraient des paiements de la RCC et qu’ils pouvaient prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre le changement climatique en effectuant la transition vers des technologies plus propres et respectueuses de l’environnement.

À la question de savoir si cette publicité les inciterait à agir, plusieurs participants ont indiqué qu’ils souhaiteraient en savoir plus sur la procédure à suivre pour recevoir les paiements du RCC et si d’autres démarches étaient nécessaires de leur part, à part la production de leur déclaration d’impôts. En discutant des modifications qui pourraient être apportées à cette publicité pour la rendre plus efficace, on estimait que davantage pouvait être fait pour souligner les pressions financières que subissent actuellement de nombreux ménages canadiens et en quoi la RCC pouvait aider ceux qui peinaient actuellement à faire face au coût de la vie.

En discutant des deux scripts qui leur avaient été présentés, il a été demandé aux participants s’ils pensaient qu’une ou l’autre des deux publicités seraient suffisamment efficace pour les inciter à consulter le site Web afin d’en apprendre davantage. Dans l’ensemble, la plupart d’entre eux étaient d’avis que la deuxième annonce était plus convaincante, estimant que l’accent mis sur les montants de la RCC qu’ils pourraient recevoir et les avantages que pourraient en retirer leurs familles les inciterait à vouloir en savoir plus au sujet de cette initiative. Ces participants estimaient que la seconde publicité les avait personnellement interpellés, car, selon eux, elle portait essentiellement sur leur propre situation familiale.

**COMPLÉMENT D’INFORMATION**

The Strategic Counsel
Numéro de contrat : CW2241412
Date d’attribution du contrat : 19 décembre 2022
Valeur du contrat : 1,629,482.60$